

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE.

But.—“L'Association... a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie.” *Statuts*, p. 17.

Principes.—“L'Association a pour principes, la soumission à l'autorité de l'Eglise et l'attachement aux directions du Saint-Siège; elle se place sous la tutelle du Souverain Pontife et de NN. SS. les Evêques.” *Statuts*, p. 25.

Moïens.—“L'Association est surtout une œuvre de formation personnelle. Elle invite ses membres à employer, pour opérer en eux-mêmes ce travail de préparation, un triple moyen: la piété, l'étude et l'action.” *Statuts*, p. 21.

Administration.—L'Association est dirigée par un *Conseil fédéral* et par un *Comité* (p. 25). Le *conseil fédéral* se compose des délégués des groupes et des membres du *comité* (p. 29). Le *Comité* se compose de l'aumônier-directeur, du président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de deux secrétaires-correspondants (p. 30). Il tient son mandat du *conseil fédéral* dont il est chargé d'exécuter les décisions et à qui il doit rendre compte de son administration à la réunion annuelle des délégués (p. 29). Chaque *groupe* a ses statuts particuliers et possède une autonomie parfaite pour tout ce qui concerne sa vie intérieure.

RESULTATS OBTENUS.

L'Association a groupé la jeunesse du pays. Elle compte enrôlés dans ses rangs, 34 cercles et plus de 1400 membres. Dans ses divers congrès elle a éveillé des idées fécondes, semé dans les âmes des principes d'honnêteté et de justice, traité au point de vue catholique et canadien, la plupart des grandes questions qui passionnent les esprits sérieux en notre pays, proposé des solutions équitables aux divers problèmes sociaux et économiques; dans ses cercles d'études, elle a envisagé, sous leurs divers aspects, les questions religieuses, nationale, d'éduca-